

Antenne de Tournefeuille

Compte-rendu de la réunion avec la Mairie du 12 décembre 2007

Participants:

- Jacques Guilbault, adjoint au Maire, délégué à l'Urbanisme, à l'Environnement et aux Transports urbains
- Alain Alphonse, services techniques municipaux
- Philippe Moru, Yannick Fourastier et Philippe Moinat, association Vélo

Ordre du jour :

- Présentation de l'antenne tournefeuillaise de l'association Vélo Toulouse
- Demande de l'antenne d'être impliquée en amont dans les projets d'aménagement
- Code de bonne conduite des travaux
- Divers

1. Présentation de l'antenne tournefeuillaise de l'association Vélo Toulouse

L'antenne Vélo Tournefeuille vient d'être créée et regroupe déjà 25 membres. Sophie Valcke en est la coordinatrice. L'objectif est d'assurer sur Tournefeuille le même rôle que l'association Vélo à Toulouse de promotion du vélo comme mode de déplacement et de proposition pour l'amélioration des aménagements.

L'antenne s'intéressera également aux liaisons intercommunales, notamment Tournefeuille-Toulouse, Tournefeuille-St Martin-Colomiers-Blagnac

2. Demande de l'antenne d'être impliquée en amont dans les projets d'aménagement

Il s'agit d'apporter le point de vue des cyclistes dans les phases de concertation de tous les projets d'aménagement. Jacques Guilbault se déclare favorable à cette demande qu'il transmet toutefois au Maire pour acceptation.

A ce titre, l'antenne souhaite être partie prenante de l'aménagement du futur quartier proche de Lardenne, Chemin de Ferro Lèbres (prochain grand chantier sur la commune). Le désenclavement, la communication avec le reste de la commune, sont des points à traiter notamment concernant les piétons et les cyclistes

Les participants soulignent aussi l'importance du suivi des travaux en cours pour s'assurer d'une réalisation parfaite (par exemple respect du niveau 0, sans bordures).

3. Code de bonne conduite des travaux

Les travaux d'aménagement perturbent inévitablement la circulation des voitures, des piétons, des cyclistes. Cependant, on constate souvent que très peu d'attention est portée aux usagers cyclistes ce qui accroît les difficultés : défaut de signalisation, stationnement de véhicules de chantier et entrepôt de matériel sur les pistes cyclables... C'est encore plus regrettable lorsque les travaux ont lieu sur les trajets des scolaires et que les usagers sont des enfants.

Une meilleure coordination et davantage d'attention portée aux usagers non-motorisés de la chaussée améliorerait certainement les choses. D'où l'idée de sensibiliser les responsables des travaux voire d'imposer des contraintes aux entreprises qui prennent les marchés.

Vélo Tournefeuille fera la proposition d'une charte de bonne conduite des travaux à la Mairie de Tournefeuille. Le sujet reste ouvert.

4. Divers

Antenne de Tournefeuille

Compte-rendu de la réunion avec la Mairie du 12 décembre 2007

- **Parcs à vélo** : des parcs à vélo vont être très prochainement installés dans le nouveau quartier de la Paderne. Des parcs supplémentaires vont être ajoutés au centre ville. Le cinéma Utopia n'est pour l'instant pas favorable à la mise en place d'un parc à vélo à l'avant du cinéma ; JG suggère à l'association Vélo d'en discuter directement avec les gérants.
- Nouvelle piste cyclable **Chemin Saint-Pierre** : Philippe Moru souligne le danger potentiel lié aux sorties de maisons qui débouchent sur cette piste. Il est difficile de mettre une signalisation en sortie des propriétés privées. La Mairie enverra un courrier aux habitants concernés pour les sensibiliser à ce risque. Compte tenu de ce qui précède, l'antenne s'interroge sur le caractère obligatoire (signalisé par panneau bleu rond) de cette piste, demande à connaître la réglementation en la matière (arrêté municipal, à confirmer ou pas par un arrêté préfectoral ?), tout en ayant bien compris le soucis d'isoler piétons et cyclistes de la circulation (camions/voitures) importante sur cet axe.

Enfin, des véhicules en stationnement ont été vus sur cette nouvelle piste ... mais il est prévu d'implanter des potelets pour remédier à ce problème.

- **La signalisation sur les pistes cyclables** (principalement les « Cédez le passage ») est trop en hauteur, en tout cas hors du champ de vision des enfants. Cependant la hauteur des panneaux est réglementée, en particulier pour ne pas gêner la circulation des piétons. La signalisation peinte au sol pourrait donc être renforcée.
- **Avenue Victor Hugo** : les résultats de la consultation seront connus dans une quinzaine de jours. Le choix d'un réaménagement en sens unique + piste cyclable ne sera fait qu'en cas de majorité nette pour cette option, sinon les deux sens de circulation seront préservés dans le réaménagement. Les participants soulignent que le maintien en double sens maintiendrait le fort trafic dans cette rue étroite et continuerait à rendre très difficile son usage par piétons et cyclistes, particulièrement les personnes âgées et enfants.